

Questions orales

• (1420)

Je demande donc au premier ministre suppléant de me dire quand le gouvernement compte proposer à la Chambre l'établissement d'une démarche parlementaire publique susceptible d'amener de véritables réformes constitutionnelles.

L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je le répète, comme l'a dit le premier ministre à maintes reprises, il est important qu'on ait un forum public afin de discuter de ces questions fort importantes, parce que c'est un des aspects du processus de l'Accord du lac Meech que la population avait critiqués. C'est la raison d'être même de la Commission Spicer, et j'invite tous les Canadiens à faire connaître leur point de vue par le truchement de cette commission. De plus, les députés auront l'occasion de participer au débat en temps opportun.

* * *

LA BANQUE DU CANADA

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre conviendra que s'il veut que ses propres projections budgétaires se réalisent, il faudra convaincre les Canadiens que l'inflation diminuera.

Le ministre croit-il toujours que la Banque du Canada et son gouverneur actuel jouissent de la crédibilité nécessaire pour mettre une sourdine aux attentes inflationnistes des Canadiens alors que, dans son rapport, la Banque du Canada révèle que les salaires de ses effectifs ont augmenté de 9 p. 100 l'an dernier et les émoluments du gouverneur, d'environ 4,2 p. 100?

Le ministre approuve-t-il ces augmentations salariales ou accepterait-il de demander à la Banque du Canada de donner l'exemple de la modération que lui-même attend des Canadiens?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je crois que le député connaît un peu les détails des chiffres dont il fait état, mais je tiens à en parler publiquement à la Chambre.

La hausse de la masse salariale à la Banque du Canada l'année dernière se fondait avant tout sur une hausse structurelle de base de 4 p. 100 consentie à ses employés. En sus de cette hausse, une augmentation de 1,2 p. 100 a été enregistrée lorsque la banque a amélioré la qualité de son personnel en mettant à pied des gens dans des catégories de revenu inférieures pour les remplacer par des effectifs beaucoup plus qualifiés qui commandent forcément une rémunération plus élevée.

Enfin, un élément de cette augmentation se fonde sur la prime au rendement consentie au personnel.

Quant au salaire du gouverneur, nous avons constaté qu'un petit nombre de cadres supérieurs de sociétés d'État n'avaient reçu aucune augmentation salariale l'année dernière. Tous les sous-ministres et certains autres cadres supérieurs des sociétés d'État avaient obtenu une hausse salariale, et nous avons donc considéré que ce n'était que justice que d'accorder la même augmentation au petit nombre d'entre eux qui ne l'avaient toujours pas obtenue.

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, je crois que les Canadiens n'en reviendront pas d'entendre dire que le gouverneur de la Banque du Canada et ses employés ont obtenu une augmentation liée au rendement après ce qu'ils ont fait au Canada au cours de ces dernières années.

Des voix: Bravo!

M. Manley: Le ministre a admis, au cours des dix derniers jours, que la réforme fiscale qu'il avait proposée avant les élections de 1980 n'était pas une bonne politique dans le temps. Maintenant, le gouvernement de la Banque du Canada reconnaît que sa politique monétaire n'était pas appropriée non plus à l'époque. Qui va payer la pénalité de mauvais rendement à cause de la récession que cette politique a provoquée? Pourquoi pas le ministre et le gouverneur de la Banque du Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a beau jeu de faire de telles déclarations, mais il faisait partie de ceux qui sont intervenus à la Chambre pour nous demander de ne pas relever les taux d'intérêt parce que cela aurait été une mauvaise chose.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Ce que nous avons constaté et ce que le gouverneur de la Banque du Canada a confirmé dans sa déclaration à l'époque, c'était que l'économie allait fort bien et que les taux d'intérêt auraient peut-être pu monter un petit peu plus. Mais cela aurait été à l'encontre de ce que le député affirme maintenant, parce qu'il tente encore une fois de gagner sur les deux tableaux.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA CONSTITUTION

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. En fin de semaine, nous avons entendu le premier